7. Les logiciens ont exprimé de diverses manières les règles de tout raisonnement rigoureux. Ces règles d'ailleurs sont immédiatement déduites des axiomes fondamentaux de la déduction.

Règles ordinaires : Elles sont au nombre de six (1) :

1° Tout syllogisme a *trois* et seulement trois *termes ;*

2° Il ne doit y avoir que *trois* et seulement *trois propositions ;*

3° Le *moyen terme doit être au moins une fois distribué* dans les prémisses.

C'est dire que le moyen terme doit être pris universellement dans l'une ou l'autre des deux prémisses. Il doit être le sujet d'une proposition universelle (*tout* Y est Z, *aucun* Y n'est Z), ou encore le prédicat d'une proposition négative (aucun X n'est Y, quelque X n'est pas Y). Comme sujet d'une proposition particulière (quelque Y est Z, quelque Y est non-Z), et comme prédicat d'une proposition affirmative (tout X est Y, quelque X est Y), le moyen terme Y est pris particulièrement ou, en d'autres termes, il n'est pas *distribué.*

Si l'on considère les dix-neuf syllogismes concluants, on reconnaîtra que dans chacun d'eux le moyen terme est pris distributivement une fois dans les prémisses. Ainsi, dans les quatre modes de la première figure, il est le sujet de la majeure, qui est universelle (*tout* Y est Z, *aucun* Y n'est Z). Dans la seconde figure il est pris universellement, dans la majeure trois fois, et dans la mineure une fois (quelque X n'est pas Y). Dans le premier, le deuxième, le quatrième et le cinquième mode de la troisième figure, il est pris distributivement dans la mineure, et il l'est aussi dans la majeure pour la première et la quatrième figure. Dans les modes de la quatrième figure, il est pris universellement dans la mineure, sauf dans le dernier mode.

Dans les couples suivantes de propositions, le moyen

(1) D'après Whately, qui donne ces six règles comme une condensation des douze règles d'Aldrich.

terme (Y) n'est pas pris une seule fois distributivement, et par suite aucune de ces couples ne peut former un corps de prémisses solides.

Tout Z est Y.	Quelque Z est Y.	Tout Z est Y.
Tout X est Y.	Quelque X est Y.	Quelque Z est Y.
Quelque Y est Z.	Quelque X n'est pas Z.	Tout Z est Y.
Tout X est Y.	Tout X est Y.	Quelque Y n'est pas X.

Tout syllogisme, dont les prémisses sont semblables à celles que nous venons de citer, ou dans lequel la règle citée plus haut n'est pas observée, nous offre un exemple de l'espèce de sophismes appelés les sophismes du moyen terme *non-distribué* (*undistributed middle*).

Par exemple :

Quelque Y est Z.	Quelques hommes sont rois.
Tout X est Y.	Tous les animaux qui font la cuisine sont des hommes.
Tout X est Z.	Tous les animaux qui font la cuisine sont des rois.

Nous rencontrerons plus loin quelques exemples du même sophisme.

4° *Les termes qui ne sont pas pris distributivement dans les prémisses ne peuvent pas être pris distributivement dans la conclusion.* Ce qui revient à dire qu'il ne faut pas prendre un terme dans la conclusion avec une extension plus grande que celle qu'on lui a donnée dans les prémisses. Si X est pris particulièrement dans les prémisses, il doit l'être aussi dans la conclusion ; il en est de même pour Z. Cette condition est remplie dans tous les syllogismes concluants. Ainsi :

Tout Y est Z.	Aucun Y n'est Z.
Tout X est Y.	Quelque X est Y.
Tout X est Z.	Quelque X n'est pas Z.

Dans le premier de ces deux syllogismes, le sujet de la conclusion est universel dans la mineure ; il peut par conséquent être universel dans la conclusion. Dans le second, il est particulier dans la mineure, et doit être, par suite, particulier dans la conclusion. Dans les deux, le prédicat de la conclusion étant particulier dans les prémisses, doit être particulier dans la conclusion. Si dans un syllogisme en *Darii* on voulait aboutir à une conclusion universelle, le raisonnement serait faux.

Tout Y est Z.	Tous les hommes sont mortels.
Quelque X est Y.	Quelques êtres étendus sont des hommes.
Tout X est Z.	Tous les êtres étendus sont mortels.

Sans doute ces prémisses sont exemptes du défaut qui consiste à avoir un moyen terme pris deux fois particulièrement; mais elles n'en aboutissent pas moins à une conclusion fausse, parce que le syllogisme en question viole la présente règle, et d'un terme pris particulièrement dans les prémisses fait un terme universel dans la conclusion. A cette erreur on a appliqué le nom de « extension illicite » (*illicite process*), et suivant que le terme dont on a accru à tort la quantité se trouve dans la majeure ou dans la mineure, l'erreur est appelée extension illicite de la majeure ou de la mineure.

Dans l'exemple cité, l'extension illicite dérive de la mineure. Voici un exemple d'extension illicite de la majeure.

Tout Y est Z.	Tous les hommes sont faillibles.
Quelque X n'est pas Y.	Quelques êtres ne sont pas des hommes.
Aucun X n'est Z.	Aucun être n'est faillible.

Le grand terme « *faillible* », étant le prédicat d'une proposition affirmative, est pris particulièrement; dans la conclusion, il est l'attribut d'une proposition négative, il est pris par suite universellement.

5° *On ne peut tirer de conclusion de prémisses négatives.*

Aucun Y n'est Z.	Aucun homme n'est Dieu.
Aucun X n'est Y.	Aucun arbre n'est homme.

Il est évident que de telles prémisses n'autorisent aucune

inférence déductive. La raison de cette impossibilité est manifeste, puisque, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la mineure ou proposition applicative doit toujours être une affirmation. Savoir seulement que deux choses sont l'une et l'autre niées d'une troisième chose, c'est ne rien savoir du tout sur leurs rapports réciproques.

6° *Si une prémisse est négative, la conclusion doit être négative.*

C'est ce dont on peut se convaincre en parcourant la série entière des modes concluants.

Si une prémisse est négative, tout ce qu'elle nous apprend sur l'un des termes du syllogisme, c'est qu'il est exclu entièrement ou en partie du moyen terme; par conséquent nous ne pouvons, par l'intermédiaire de ce moyen terme, rien conclure sur sa conformité partielle ou totale avec le troisième terme.

Afin de faciliter la découverte des syllogismes faux, on énonce aussi les deux règles suivantes, que l'on peut directement déduire des règles qui précèdent.

A. *De prémisses particulières* on ne peut tirer de conclusion.

Quelque Y est Z.	Quelque Y est Z.
Quelque X est Y.	Quelque X n'est pas Y.

Voilà des prémisses qui ne peuvent donner lieu à une conclusion. Dans le premier exemple cité, le moyen terme n'est pas pris universellement; et l'inférence, que l'on tenterait de tirer des deux autres prémisses (quelque X n'est pas Z) renfermerait une extension illicite de la majeure.

B. Si une prémisse est particulière, *la conclusion est particulière.*

Comme dans le syllogisme en *Darii*, en *Ferio*, etc.

Toute tentative pour faire sortir une conclusion universelle de prémisses qui ne sont pas l'une et l'autre universelles, échouera nécessairement, parce qu'elle ne pourra échapper soit à l'erreur du moyen terme non distribué, soit à l'erreur de l'extension illicite.

Cette dernière règle, ainsi que la sixième, sont comprises dans cette unique loi : « La conclusion suit toujours la plus faible partie. »

8. *Règles d'Hamilton.* Elles sont au nombre de trois. I. La première embrasse la première et la seconde de la liste que nous venons d'exposer (la règle des trois termes et la règle des trois propositions). Les deux autres règles sont les suivantes :

II. Des deux prémisses, la *sumption* (majeure) doit être, en quantité, *définie* (c'est-à-dire universelle ou singulière), la subsumption (mineure) doit être, en qualité, *affirmative.*

Comme Hamilton entend par la *sumption* la proposition universelle et fondamentale du syllogisme, et par la *subsumption* la proposition qui subsume ou qui applique, cette règle ne fait qu'établir et exposer les caractères essentiels de tout syllogisme. Il est évident que, malgré la diversité des formes syllogistiques, il doit toujours y avoir une proposition universelle (ou encore une proposition singulière), et une proposition affirmative. (Le sens de la seconde hypothèse, une proposition singulière, sera éclairci dans la suite.)

III. La conclusion doit correspondre en *qualité* avec la sumption, et en *quantité* avec la subsumption.

Telle est la *qualité* de la proposition universelle, qui sert de majeure au syllogisme, telle doit être la qualité de la conclusion : si l'une est affirmative, l'autre sera affirmative ; négative, si elle est négative.

D'un autre côté, c'est la *quantité* de la mineure qui détermine la quantité de la conclusion : universelle, si elle est universelle ; particulière, si elle est particulière.

Ces deux règles d'Hamilton sont proposées comme les équivalentes des quatre dernières règles de Whately. Elles ont l'avantage de faire ressortir avec netteté la structure du raisonnement déductif, structure qui disparaît presque dans les règles précédentes, mais elles ne sont pas facilement applicables aux figures qui s'écartent le plus sensiblement du type primitif. Avant de pouvoir les appliquer, il faut préalablement reconnaître quels sont les termes que contient la sumption, quels sont ceux que contient la subsumption ; et pour cela il est nécessaire de s'en rapporter aux explications données sur les modes irréguliers. En un mot, nous devons d'abord faire disparaître les inversions et les modifications qui constituent les modes irréguliers, c'est-à-dire employer tous les procédés qui peuvent les ramener aux formes régulières de la première figure.

9. *Les règles du syllogisme déterminées spécialement pour chaque figure.* Pour la première figure, les règles d'Hamilton sont les meilleures. Pour les autres figures, des règles spéciales peuvent être établies conformément à la nature de chacune d'elles.

Ainsi, dans la seconde figure, il peut être établi que :
1° *Une prémisse est négative ;*
2° *La majeure est universelle.*

La preuve en est facile. 1° Si les deux prémisses étaient négatives, le moyen terme étant le prédicat des deux prémisses, il ne saurait être pris une fois au moins universellement.

2° Si la majeure était particulière, la plus faible conclusion qui puisse être tirée des prémisses : « Quelque X n'est pas Z, » impliquerait une extension illicite de la majeure.

Il dérive de la première de ces deux règles (une prémisse doit être négative), que dans cette figure on ne peut prouver que des conclusions négatives.

Dans la troisième figure les règles sont les suivantes :
1° *La mineure est affirmative ;*
2° *La conclusion est particulière.*

Si la mineure était négative, la conclusion devrait être négative, et le grand terme, affirmatif, ce qui impliquerait une extension illicite de la majeure.

D'un autre côté la conclusion doit être particulière, que le syllogisme soit affirmatif ou négatif.

La mineure étant affirmative, il ne peut pas y avoir de conclusion affirmative universelle sans une extension illégitime du petit terme. Dans une conclusion négative universelle, les deux termes sont pris universellement; or ils ne peuvent l'être dans les prémisses que si les deux prémisses sont négatives; ce qui est impossible.

Voici les règles de la troisième figure:

1° *Dans les modes négatifs, la majeure est universelle.*

Quelque Z n'est pas Y.		Quelque Z est Y.	
Tout Y est X.		Aucun Y n'est X.	

Voilà des prémisses qui ne peuvent produire de conclusion même particulière, sans une extension illégitime du grand terme. Nous avons à inférer : Quelque X n'est pas Z: or Z n'est pas pris universellement dans les prémisses, puisque la majeure est particulière.

2° *Si la majeure est affirmative, la mineure est universelle.*

Une mineure particulière, jointe à une majeure affirmative, nous donnerait :

Tout Z est Y,	Tout Z est Y,
Quelque Y est X,	Quelque Y n'est pas X,

deux formes qui l'une et l'autre n'ont pas de moyen terme pris universellement.

3° *Si la mineure est négative, les deux prémisses sont universelles.*

Par exemple :

Tout Z est X.	Quelque Z est Y.
Quelque Y n'est pas X.	Aucun Y n'est X.

Dans les premières de ces deux formes, le moyen terme n'est pas pris distributivement; dans la seconde, la conclusion la plus faible, Quelque X n'est pas Z, contient une extension illégitime du grand terme.

Cette règle est d'ailleurs impliquée dans les deux précédentes. Par la première règle, la majeure est universelle, parce que le mode est négatif. Par la seconde, c'est la mineure qui est universelle, parce que la majeure est affirmative.

4° *Si la mineure est affirmative, la conclusion est particulière.*

Avec une mineure affirmative nous avons:

Tout Z est Y.	Aucun Z n'est Y.
Tout Y est X.	Tout Y est X.

Dans les deux cas, une conclusion universelle exigerait une extension illégitime du petit terme.

10. On prouve que les modes ci-dessus indiqués sont rigoureux, et qu'il n'y en a pas d'autres, en comparant avec les règles du syllogisme les autres modes possibles.

Les modes possibles dérivent des combinaisons de trois propositions, que l'on peut déterminer en groupant les quatre formes de propositions A, E, I, O.

En prenant seulement les prémisses, il y a seize couples possibles :

A, A.	I, A.	E, A.	O, A.
A, I.	(I, I.)	E, I.	(O, I.)
A, E.	I, E.	(E, E.)	(O, E.)
A, O.	(I, O.)	(E, O.)	(O, O.)

De ces seize formes nous pouvons rejeter d'emblée, comme inadmissibles : 1° toutes celles où les deux propositions sont particulières : I,I, I,O, O,I, O,O; 2° toutes celles où les deux prémisses sont négatives: E,E, E,O, O,E (O,O est déjà rejeté pour la première raison). Après avoir écarté ces sept modes, il reste encore neuf formes distinctes.

Pour pousser plus loin nos recherches, deux méthodes s'offrent à nous. D'abord examinons si chacune de ces neuf couples peut s'adapter à des conclusions de toute forme, en A, en I, en E, ou en O :

A, A, A.	(A, I, A.)	(A, E, A.)	(A, O, A.)
A, A, I.	(A, I, I.)	(A, E, I.)	(A, O, I.)
(A, A, E.)	(A, I, E.)	A, E, E.	(A, O, E.)
(A, A, O.)	(A, I, O.)	A, E, O.	A, O, O.

et ainsi de suite pour les cinq autres couples.

Maintenant, en appliquant la règle qui exige une conclusion particulière, lorsque l'une des prémisses est particulière, nous excluons deux formes dans la seconde colonne — AIA, AIE, et deux dans la quatrième AOA, AOE. En appliquant la règle qui exige une conclusion négative, lorsqu'une des deux prémisses est négative, nous excluons dans la troisième colonne AEA, AEI, et dans la quatrième colonne AOI (AOA, est déjà exclue par la précédente règle). Quoiqu'il n'y ait pas de règle expresse pour dire que la conclusion de deux prémisses affirmatives sera aussi affirmative, cette loi est évidente. D'après cette loi, nous ferons encore deux exclusions dans la première colonne — AAE, AAO, et une dans la seconde AIO. De sorte qu'après ces éliminations successives il ne reste en tout que six formes régulières. Par des opérations semblables, appliquées aux vingt formes qui restent, on se convaincrait qu'il n'y a en tout que douze modes admissibles :

AAA,	AAI,	AEE,	AEO,	AII,	AOO.
EAE,	EAO,	EIO,	IAI,	IEO,	OAO.

Si ces douze formes étaient admissibles dans chaque figure, il y aurait en tout quarante-huit syllogismes concluants. Mais, en les examinant au point de vue de chaque figure, leurs rangs s'éclaircissent encore. Ainsi, dans la première figure, AAI et AEO sont des modes superflus, puisqu'ils concluent par une proposition particulière, alors qu'ils pourraient conclure par une proposition générale : avec les prémisses A, A, nous pouvons inférer A (*Barbara*) ; avec A,E nous inférons E (*Celarent*). Des dix qui restent, six violent les règles fondamentales, ce qui peut être prouvé en les exprimant d'une façon complète. Deux exemples suffiront. Ainsi AEE nous donne :

Tout Y est Z.	Tous les hommes sont mortels.
Aucun X n'est Y.	Aucun mollusque n'est un homme.
Aucun X n'est Z.	Aucun mollusque n'est mortel.

C'est là un syllogisme qui contient une extension illégitime du grand terme.

Il en serait de même avec une conclusion particulière, comme dans AEO. D'un autre côté IAI, nous donne :

Quelque Y est Z.	Quelques poissons sont des requins.
Tout X est Y.	Tous les saumons sont des poissons.
Quelque X est Z.	Quelques saumons sont des requins.

Ici c'est le moyen terme qui n'a pas été pris universellement.

En opérant de cette manière, nous réduisons les modes concluants de la première figure au nombre de quatre seulement — AAA, EAE, AII, EIO.

En répétant les mêmes opérations pour les autres figures, nous obtiendrions facilement le résultat prévu, qui réduit les formes admissibles au nombre actuellement fixé dans la théorie classique du syllogisme.

Une autre méthode d'élimination consiste à appliquer les règles spéciales de chaque figure aux neuf formes que nous avons distinguées de prémisses régulières et inattaquables, AA, AI, etc. D'après les règles du syllogisme normal (première figure), la majeure est universelle, et la mineure affirmative ; par suite les formes AE, AO, IA, OA, IE sont immédiatement écartées ; et il ne reste alors que quatre formes, celles qui correspondent aux quatre modes concluants de la première figure. Pour la seconde figure les règles (une prémisse doit être négative, — la majeure doit être universelle) excluent les formes AA, AI, IA, IE, OA ; elles ne laissent subsister que AE (*Camestres*), AO (*Baroko*), EA (*Cesare*), EI (*Festino*). Pour la troisième figure, la première règle (la mineure doit être affirmative) exclut AE, AO, IE, et il reste alors AA (*Darapti*), AI (*Datisi*), IA (*Disamis*), EA (*Felapton*), EI (*Ferison*), OA (*Bokardo*).

Pour la quatrième figure, la première règle (dans les modes négatifs la majeure est universelle) exclut IE, OA. La seconde règle (si la majeure est affirmative, la mineure est universelle) exclut AI, AO. Les modes qui restent sont

AA (*Bramantip*), AE (*Camenes*), IA (*Dimaris*), EA (*Fesapo*), EI (*Fresison*).

Axiome du syllogisme.

11. Les logiciens ont essayé de ramener l'ensemble des lois et des règles du syllogisme à une seule loi, à un seul principe.

La plus ancienne forme de ce principe est celle qui est connue sous les termes « *Dictum de omni et nullo* ». Tout ce qui est affirmé ou nié d'un tout, est affirmé ou nié de toutes les parties de ce tout.

Ainsi présentée, cette maxime semble être simplement une des formes de l'inférence immédiate : — « Tous les hommes sont mortels », par suite « cet homme que voilà, dix hommes, quelques hommes sont mortels ». Ce n'est point là le vrai caractère du syllogisme. Dans le syllogisme il s'agit d'établir qu'un certain objet est mortel, objet qui n'est pas expressément un homme, mais par exemple « un roi ». Nous ne pouvons pas dire : « Les hommes sont mortels », donc « les rois sont mortels » ; une telle inférence exige l'intervention d'une proposition intermédiaire : « Les rois sont des hommes. »

Un autre inconvénient a été signalé dans la formule du *dictum de omni :* c'est que cette expression dérive de la vieille erreur qui considère la proposition comme le fait de rapporter une chose, un objet, à une classe. Cet inconvénient cependant peut être supprimé, si l'on entend le mot « classe » dans un sens *indéfini*, exprimé par la connotation du nom général de la classe. Pratiquement les choses se passent ainsi ; nous n'avons pas d'autres moyens de désigner la classe des hommes que comme la classe des êtres qui possèdent les attributs humains.

Considérant le *dictum* comme la base de tout raisonnement déductif, nous corrigerons cette formule ainsi qu'il suit : « Tout ce qui est dit de la classe entière (la classe indéfinie, telle que l'exprime la connotation du mot général), est vrai de toutes les choses dont on peut affirmer qu'elles

rentrent dans cette classe (en tant que leur connotation nous en donne l'assurance). » Ceci suppose la nécessité d'une seconde affirmation, la mineure, et ne ressemble plus à une inférence immédiate.

12. On a cru corriger les imperfections du *dictum*, en adoptant la formule suivante :

Les attributs ou les choses, qui coexistent avec les mêmes attributs ou les mêmes choses, coexistent entre eux (forme affirmative).

Si les attributs d'un roi coexistent avec les attributs d'un homme, et si les attributs d'un homme coexistent avec l'attribut « faillibilité », les attributs d'un roi coexistent avec ce même attribut.

Il y a une ressemblance frappante entre cette formule et l'axiome mathématique : « Des choses égales à une même troisième sont égales entre elles. » Ces deux principes sont l'un et l'autre des axiomes de *médiation;* ils établissent l'accord des deux choses par l'intervention d'une troisième.

La forme négative peut être exprimée ainsi : « Une chose qui coexiste avec une seconde chose, avec laquelle une troisième chose ne coexiste pas, ne coexiste pas avec cette troisième chose ; » ce qui est l'équivalent de l'axiome : Des quantités dont l'une égale, dont l'autre n'égale pas une troisième quantité, sont inégales entre elles.

Les logiciens ont souvent adopté comme expression de l'axiome du syllogisme la formule : *Nota notæ est nota rei ipsius ;* des choses qui s'accordent avec une même troisième s'accordent entre elles. Et pour la négative : *repugnans notæ repugnat rei ipsi ;* des choses dont l'une convient, dont l'autre ne convient pas à une même troisième, ne conviennent pas entre elles.

Les remarques déjà faites indiquent en quoi cette formule peut paraître supérieure aux autres. Elle donne une très grande importance, un très-grand relief, à ce fait que dans toute déduction il y a quelque chose de médiat (*a* *mediation*); et par là elle trace une ligne profonde de démarcation entre le syllogisme, et l'inférence immédiate ou simplement apparente. Elle s'accommode aussi parfaitement à des syllogismes, tels que les syllogismes en *Darapti*, avec un sujet singulier, comme :

Socrate était sage.
Socrate était pauvre.
Quelques hommes sages ont été pauvres.

Remarquons maintenant que l'assimilation d'une proposition *singulière* à une proposition universelle, assimilation qui est nécessaire pour faire du syllogisme ci-dessus une forme déductive régulière, a toujours paru constituer une grave anomalie dans la théorie du syllogisme. Et, en effet, il y a ici une violation de la loi générale de toute déduction, puisque la déduction passe pour être l'application d'un principe général ou universel à un cas particulier qu'il renferme. Quoi qu'il en soit, si nous acceptons pour exprimer l'axiome du syllogisme la formule actuelle, il faut reconnaître qu'elle rend compte en apparence du syllogisme en question. « Sage » coïncide avec « Socrate ». « Pauvre » coïncide avec « Socrate » ; par conséquent « sage » coïncide avec « pauvre », c'est-à-dire que « quelques personnes sages peuvent êtres pauvres ».

Un autre avantage de la même formule dérive de ce qu'elle se fonde sur la théorie de la connotation des propositions. Elle laisse complétement dans l'ombre l'extension des propositions qui composent le syllogisme, et ne met en relief que la connotation ou la compréhension. Il ne s'agit plus de dire : « Tout A est B », mais seulement « l'attribut A coïncide avec l'attribut B », et ainsi de suite. Pour ce même motif il est plus facile de dérouler sous cette forme une chaîne de raisonnements, chaîne qui peut se présenter ainsi : « A est le signe de B, B de C, C de D ; par suite A est le signe de D. »

Malgré de si importants avantages, cette formule de l'axiome syllogistique ne peut être acceptée comme un

principe suffisant à l'explication du syllogisme. Elle pèche en ce qu'elle ne peut rendre compte de la différence qui existe entre une coïncidence *totale* et *partielle* des termes ; or, c'est à observer cette différence que consiste surtout l'art de celui qui veut faire des syllogismes corrects. Si tous les termes avaient la même extension, l'axiome serait parfait : A entraîne B, tout B et rien que B ; B entraîne C de la même manière, par conséquent A entraîne C sans aucune espèce de limitation. Mais en fait nous savons que, si A entraîne B, d'autres objets aussi entraînent B, et par suite il est nécessaire de procéder à une limitation, en transportant A à C à travers B ; — A (aussi bien que d'autres objets) entraîne B ; B (aussi bien que d'autres objets) entraîne C) ; par conséquent A (aussi bien que d'autres objets) entraîne C. L'axiome formulé comme nous l'avons vu n'indique aucun moyen d'opérer cette limitation ; si nous prenons A littéralement, nous devons considérer A et C comme ayant absolument la même extension ; car tel est le seul sens manifeste de la formule : « L'attribut A coïncide avec l'attribut C. »

Sans doute, à moins que le prédicat ne soit *quantifié*, comme le recommande Hamilton, la proposition : « Tous les hommes sont mortels », présentée au point de vue de l'extension, ne nous suggère pas explicitement la pensée que « les hommes sont seulement une partie des êtres mortels ».

Cependant nous concevons facilement, si on nous y fait prendre garde, que l'extension des « êtres mortels » est plus grande que l'extension du terme « hommes ». Mais la même proposition, exprimée au point de vue de la connotation ou de la compréhension, comme l'exige la formule que nous examinons : « Les attributs des hommes coexistent avec l'attribut mortalité, » ne se prête pas facilement à l'expression de ce fait que les êtres mortels sont plus nombreux que les hommes. Il faudrait, pour le laisser entendre, recourir à une plus longue circonlocution et dire : « Les attributs des hommes coexistent, mais ne sont pas